

Programme de formation Equipier de seconde intervention (ESI)

Objectifs de la formation

Approfondir les connaissances en incendie des équipiers de 1^{ère} intervention
Les former à l'intervention dans l'attente des Sapeurs-Pompiers
L'équipier de seconde intervention doit être choisi parmi les équipiers de 1^{ère} intervention incendie.

Personne concernée

Personnel désigné par le responsable de l'établissement au code du travail et aux règles de l'APSAD

Prérequis

Le personnel doit être formé à l'EPI

Méthode pédagogique

Présentiel

Méthodes pédagogiques : Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation - Exercices d'extinction sur feux réels

Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif- Bac à feu écologique - Utilisation de vos outils incendies (remorque, fourgon, dévidoirs...)

Intervenants : Formateur qualifié ayant une solide expérience

Organisation

Durée et tarifs:

7 heures (1 journée) pour les personnes ayant validées la formation EPI : **nous consulter**

14 heures (2 jours) pour les personnes n'ayant pas validées la formation EPI : **nous consulter**

+7 heures (1 journée) pour le module Appareil Respiratoire Isolant (ARI) : **+ nous consulter**

Lieu : En intra dans votre entreprise

Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs

Conditions particulières :

Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Programme de formation Equipier de seconde intervention (ESI)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

La sensibilisation du feu :

- Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences
- Le triangle du feu et les modes de propagation

Les outils d'extinction :

- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA (Robinet d'incendie armé), couverture anti-feu ... avec les classes de feu
- Les moyens hydrauliques présents en interne : lances à incendie, dévidoir, remorque d'intervention, fourgon pompe tonne, émulseur...
- Pratique sur feux réels et simulateur de fumée
- Pratique des appareils respiratoires isolants (ARI)

L'évacuation :

- La différence entre évacuation et confinement
- Dans quel cas évacuer. Faire alerter ou alerter les secours
- Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte
- Le SSI et le dispositif d'extinction automatique
- Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure

Guide file, serre file, responsable d'évacuation :

- Définitions et rôles du guide file et serre file lors d'une évacuation
- La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures

Visite du site :

- Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement
- Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation
- PPI ou POI – Plan particulier

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail